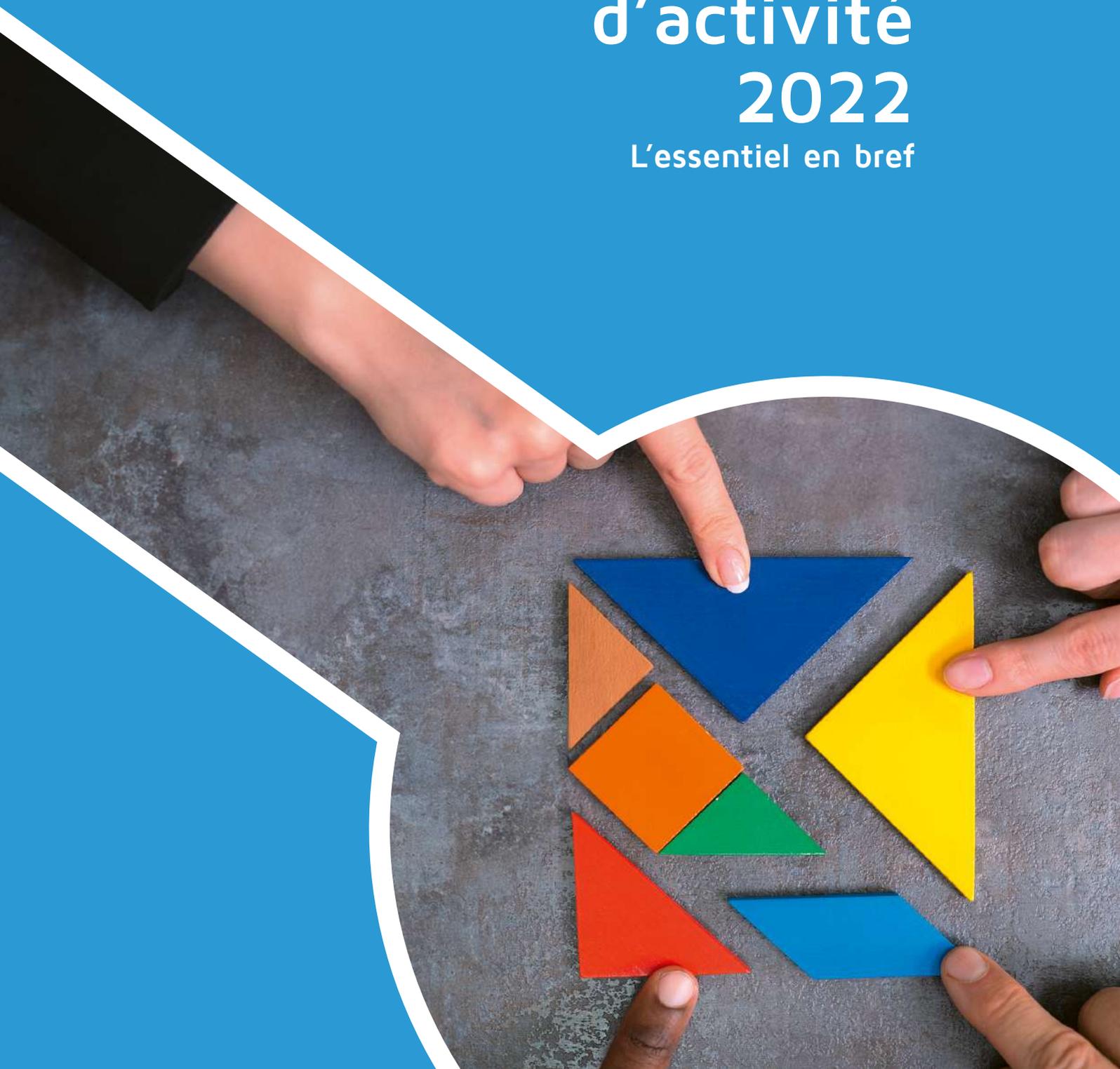


Réseau Santé
HAUT-LÉMAN

Rapport d'activité 2022

L'essentiel en bref





BILLET DU PRÉSIDENT

Dans ce «billet», je commencerais par rappeler qu'en 2022, notre Réseau a fêté ses 20 ans +2 ans. L'événement organisé pour célébrer ce jubilé a été repoussé à maintes reprises.

C'est donc avec un grand plaisir que nous avons pu accueillir, le 13 octobre dernier, à l'issue de notre assemblée générale, le Dr Bertrand Kiefer, rédacteur en chef de la Revue Médicale Suisse.

Cette conférence passionnante, comme son auteur, a amené à l'assemblée des réflexions essentielles, aussi bien sur le plan éthique que sur la gestion de notre système de santé, système qui a grandement été questionné par la crise du COVID.

J'aimerais ensuite évoquer le chapitre de la formation continue et l'année 2023, qui devrait être la dernière de notre programme de formation continue, après presque trente années de succès.

Pour faire face aux multiples mutations dans le monde, et plus spécialement de la santé, le RSHL a décidé d'unir ses forces avec celles de l'Hôpital Riviera-Chablais, VD-VS (HRC) et de la Fondation de Nant (FdN), ainsi qu'avec l'accompagnement d'ASANTE SANA, pour créer un centre régional de formation.

L'idée est d'offrir à l'ensemble des partenaires du secteur «santé-social» de l'Est vaudois et du Chablais valaisan une offre de formation continue, riche et variée. Cette nouvelle offre de formation continue verra le jour en 2024.

Enfin, j'aimerais m'adresser ici à notre Directeur et à toutes nos équipes (plus de 70 personnes) qui font un magnifique travail tout au long de l'année au service de la communauté, en leur disant un grand MERCI.

Jean de Gautard

Président



MOT DU DIRECTEUR

Je forme, je me forme...

Dans le contexte actuel de pénurie de personnel, notamment dans les domaines de la santé et du social, il est plus que jamais essentiel de pouvoir fidéliser le personnel au sein de nos organisations.

Levier de mobilité interne, la formation continue permet ainsi d'accompagner les collaborateurs·trices tout au long de leur parcours professionnel.

Sur un plan plus personnel, se former c'est acquérir de nouveaux savoirs, tout en se sentant valorisé·e au sein de son institution.

Pour le «travail en réseau» cette fois, et c'est tout bon, notre programme de formation continue a indéniablement renforcé les échanges entre les participants·es provenant d'institutions et d'horizons divers, permettant à chacun·e de mieux comprendre la réalité de l'autre, d'appréhender ses contraintes.

Le futur Institut de Formation du Haut-Léman (IFHL) poursuivra dans cette voie, en proposant également aux institutions et à leurs collaborateurs·trices des conseils personnalisés en termes de formation et de plan de carrière.

La mise sur pied de ce projet interinstitutionnel démontre une nouvelle fois la pertinence de développer les collaborations et de créer des synergies entre les partenaires du Réseau.

Pour le Réseau, cela marque la fin de notre catalogue de formation tel que proposé actuellement. Nous nous réjouissons d'ores et déjà de vous faire découvrir le programme 2024 qui vous sera dévoilé cet automne.

«Il faut apprendre partout où c'est possible».
Vaclav Havel

Vincent Matthys

Directeur



ACTIVITÉS PERMANENTES

Le Réseau Santé Haut-Léman (RSHL) réunit les prestataires de santé de la région. Il collabore à la mise en œuvre des politiques cantonales de santé publique, développe des projets spécifiques qui s'inscrivent dans le cadre de ses missions et gère les activités pour lesquelles il a reçu mandat de l'État. Il représente également les intérêts de ses partenaires membres, tant au niveau régional que cantonal.

FAITS MARQUANTS

- Reprises par les Réseaux Santé Vaud à la demande de l'État durant la crise pandémique COVID en décembre 2021, les **Cellules de Crise Régionales (CCR)** ont vu leurs missions s'étendre progressivement, suite à l'apparition de nouvelles crises (arrivée de réfugiés-es d'Ukraine, engorgement des hôpitaux, possible pénurie d'énergie).
Par ailleurs, la survenance de dangers de toutes sortes s'intensifie ; la mise en place d'une structure pérenne, permettant de répondre à toute crise au niveau communautaire, est nécessaire. Les Réseaux et leurs CCR devront ainsi adapter leurs structures et leurs organisations.
- Deux événements en lien avec les **Proches Aidant-es** ont marqué l'année 2022 :
 - 29 septembre - 10 ans de la Journée des Proches Aidant-es : projection du film « La Forêt de mon père » au cinéma Rex à Vevey, en présence de M^{me} Rebecca Ruiz, Conseillère d'État. La soirée a permis de mettre les jeunes proches aidant-es au cœur de l'événement.
 - 31 octobre - Inauguration de deux bancs publics dédiés aux proches aidant-es par le Réseau, l'HRC, l'Espace Santé Rennaz (ESR), la Commune de Rennaz et ASANTE SANA. Cette démarche vise à leur rendre hommage et à leur rappeler l'importance de prendre une pause.
- Dans le cadre des **programmes lancés par l'État, Vieillir2030 et Vaud pour vous**, deux projets déposés par le Réseau ont été retenus : « Anticiper le changement de projet de vie avant la crise » et « Repérage des patients-es en situation de précarité ». Il s'agit maintenant de passer, avec nos partenaires, à la phase de mise en place.

ACTUALITÉ

- Dès le 1^{er} juillet 2023, le Réseau reprendra la responsabilité opérationnelle de la **Réponse A l'Urgence (RAU)**, d'entente avec le mandataire régional actuel (HRC). Si cela fait suite à des changements organisationnels au sein de l'HRC, le Comité a estimé que ce transfert avait tout son sens. Pour mémoire, le programme comprend, entre autres, le développement des Equipes Mobiles d'Intervention Rapide (EMIR) et le soutien à la Commission Régionale de la Garde (CRG).
- Mandatés par le Canton, les Réseaux Santé Vaud mettent en œuvre, au niveau régional, la stratégie cantonale de déploiement du **Dossier Electronique du Patient (DEP)**. Dans ce cadre, plusieurs démarches ont été entreprises pour informer la population ainsi que les professionnels-les de la santé et favoriser l'ouverture de dossiers :
 - création d'un bureau d'information et d'identification DEP situé dans le hall d'entrée du site hospitalier de Rennaz
 - mise en place d'une équipe mobile du Réseau, à même de se déplacer au sein des institutions, à leur demande.

Retrouvez de plus amples détails dans notre newsletter du mois de juin (www.reseau-sante-haut-leman.ch/newsletters-du-reseau).

Tél. 0219672267/info@rshl.ch

QUELQUES CHIFFRES

- 134'887 personnes habitant l'Est vaudois (+0.97%)
- 74 collaborateurs-trices sous contrat RSHL (+8.8%)
11 collaborateurs-trices mis-es à disposition par nos partenaires
- 45.85 EPT (+7.5%)



ORIENTER

Le Bureau Régional d'Information et d'Orientation (BRIO) informe, conseille, oriente la population et les professionnels-les, dans le labyrinthe des services de la santé et du social, en fonction des besoins des usagers-ères et des proches aidants-es.

FAITS MARQUANTS

- Un constat est partagé, les problématiques sociales ont un impact déterminant sur la santé et elles sont de plus en plus présentes dans les situations suivies par le Réseau, dont le BRIO.
Afin de renforcer la collaboration entre les différents partenaires sociaux de la Riviera et du Chablais vaudois, le service social du BRIO a participé à la **séance annuelle de la Riviera et a organisé la rencontre des assistantes-es sociales-aux du Chablais vaudois**. A l'avenir, ces réunions se tiendront deux fois par année à l'ESR, sous l'égide du service social du BRIO.
- Le BRIO a proposé un cycle de trois conférences dans les Centres d'Accueil Temporaire (CAT) du Phare Elim à la Tour-de-Peilz et de la Dolce Vita à Bex, avec les thèmes :
 - « Etre en sécurité chez moi, quels sont mes choix/droits? »
 - « Je m'offre une parenthèse dans mon quotidien grâce au court séjour »
 - « Et si un jour, je devais entrer en EMS... ».De ces rencontres, ouvertes à tous-tes, ont également émergé des questions liées aux services d'aide et de soins à domicile et plus largement, aux prestations offertes par le Réseau et ses partenaires (transports bénévoles, Centre Mémoire de l'Est Vaudois, par exemple).
- Après avoir lancé un diagnostic communautaire sous l'égide de Pro Senectute en 2018 (cf. notre newsletter du mois de décembre 2022), la municipalité de Jongny a poursuivi le projet sous l'appellation « Village Solidaire ». Cette démarche a notamment permis de mettre en place une « Permanence café » qui a lieu tous les mardis de 14h00 à 17h00. Le BRIO y participe chaque trois mois pour répondre aux demandes médico-sociales des personnes présentes.

ACTUALITÉ

- Les services hospitaliers et de la liaison du BRIO doivent interagir dans un système sanitaire toujours plus « contraint » : réduction de la Durée Moyenne de Séjour (DMS), ouverture de nouveaux lits à l'HRC et pressions financières.
Si plusieurs mesures ont été prises ces dernières années pour améliorer l'efficacité du service de liaison, le rôle de l'Infirmier-ère De Liaison (IDL) et les processus de travail nécessitent d'être réévalués en profondeur. Pour y parvenir, un important projet de refonte du service de liaison sera mis sur pied en 2023.
Malgré ce contexte difficile, la collaboration entre les soignants-es et les IDL reste fluide.

Tél. 0219601919/brio@rshl.ch

QUELQUES CHIFFRES

- 9'158 dossiers BRIO (+6%)
- 500 entretiens par nos assistants-es sociaux-les (+2%)
- 414 demandes d'information médico-sociale (-13.75%)
- 1'439 lits d'hébergement de long et de court séjour (+1.8%)
- 406 logements protégés conventionnés et non conventionnés (+3%)

APPRENDRE

Les formations, outre les connaissances qu'elles permettent d'acquérir, offrent un espace et un temps propices pour réunir les professionnels-les provenant d'institutions aux missions différentes, dans une optique de travail en réseau.

FAITS MARQUANTS

- > Tenant compte des conséquences de la pandémie, le programme de formation continue s'est concentré, avec un certain succès, sur le deuxième semestre 2022. Des cours intra-muros ont également pu être organisés à la demande d'institutions, entre autres le travail en binôme Infirmier/ASSC, détection et gestion des situations d'agressivité.
- > En parallèle, le projet de développement d'un centre régional de formation a été mené (cf. coup de projecteur n°1).

ACTUALITÉ

En 2023, nous espérons retrouver le rythme de croisière d'avant pandémie. Comme pour chaque édition, nous proposons de nouveaux cours, tels que :

- 10 - L'affirmation de soi
- 18 - Notions de base en assurances sociales suisses
- 20 - Soins palliatifs spécialisés : hydratation : oui ou non lors de la fin de vie.

Pour de plus amples informations, consultez notre site internet, vous y trouverez l'entier du programme de formation.

C'est la dernière version de notre brochure sous cette forme ; nous tenons à vous remercier sincèrement pour l'intérêt porté à nos formations tout au long de ces années. Nous vous invitons à reporter votre confiance à l'Institut de Formation du Haut-Léman (IFHL).

Tél. 021967 22 70 / formation@rshl.ch

QUELQUES CHIFFRES

- > 19 cours délivrés (2^{ème} semestre 2022)
- > 188 participants-es aux cours

ÉVALUER

La **Consultation Gériatrique Ambulatoire (CGA)** s'adresse aux personnes ayant des maladies qui diminuent l'indépendance dans la vie courante. Même si ces maladies sont fréquentes à l'âge avancé, elles ne sont pas toujours diagnostiquées. Elles ont pourtant un impact important sur la qualité de vie. Pour améliorer le quotidien de la personne et de ses proches, les objectifs de cette consultation spécialisée sont de proposer des moyens simples et accessibles (physiothérapie, ergothérapie, soutien aux proches aidants-es, etc.).

FAIT MARQUANT

- > Les liens entre la CGA et le CMEV sont multiples, entre autres par le fait que ces deux consultations prennent en charge une population similaire. Les synergies se développent et un rapprochement naturel s'opère. Cela se traduit par l'engagement commun d'un médecin-gériatre pour répondre aux besoins actuels et anticiper les futurs développements de ces deux consultations.

ACTUALITÉ

- > En 2023, nous souhaitons renforcer les évaluations des personnes âgées hospitalisées aux urgences de l'HRC, lorsque celles-ci ne sont pas transférées dans les services ou à l'Unité Hospitalière de Courte Durée (UHCD) grâce au repérage effectué par les IDL. Il s'agit ainsi de favoriser et d'anticiper le recours à la CGA afin d'éviter une dégradation des situations fragiles à domicile.

Tél. 021967 22 87 / consultger@rshl.ch

QUELQUES CHIFFRES

- > 25.7% des personnes « sans suivi à domicile » au moment de la consultation CGA
- > 3 CGA sur 4 lors d'un hébergement de court séjour

SOUTENIR

La **Coordination du Suivi de Santé (CSS)** propose un accompagnement personnalisé pour toute situation jugée complexe dans le but de favoriser le maintien à domicile. Par une coordination des parcours et une mobilisation efficiente des ressources humaines, les coordinatrices proposent un soutien au-à la patient-e, à ses proches, ainsi qu'aux intervenants-es présents-es dans la situation. La CSS facilite la transmission des informations et fluidifie le parcours du-de la patient-e dans le but d'améliorer sa qualité de vie.

FAITS MARQUANTS

- > Avec l'arrivée d'un nouveau médecin-gériatre au CMEV et à la CGA, la CSS peut compter dorénavant sur le soutien d'un médecin pour apporter un regard clinique complémentaire sur les situations.
- > Un partenariat avec le Service de Psychiatrie et Psychothérapie de la Personne Agée (SPPPA) de la FdN permet à l'équipe de la CSS d'être supervisée par un médecin-psychiatre.

ACTUALITÉ

- > Après 10 ans de fonctionnement de la CSS, l'État de Vaud souhaite uniformiser les pratiques et appellations dans les quatre Réseaux Santé Vaud. La CSS change donc de nom et devient le **Dispositif d'Accompagnement et de Coordination des parcours complexes (DAC)** dès le 1^{er} juin 2023. Si le nom change, la mission reste. S'appuyant sur les principes du Case Management, le DAC propose un accompagnement individualisé de la personne. Il intervient sur sollicitation des professionnels-les, avec le consentement du-de la patient-e, le temps nécessaire à la stabilisation de la situation.
- > Notre équipe prend en charge de plus en plus de situations pour des durées de suivi toujours plus courtes. Le renouvellement des situations suivies est donc élevé. Ce phénomène s'explique notamment par le recours tardif au DAC pour des situations souvent déjà en crise.

Tél. 021967 22 80 / dac@rshl.ch

QUELQUES CHIFFRES

- > 53 nouvelles demandes de suivi de santé (+8%)
- > 70 personnes suivies par la CSS

DIAGNOSTIQUER

Le **Centre Mémoire de l'Est Vaudois (CMEV)** réunit les compétences du RSHL, de la FdN et de l'HRC, pour permettre un diagnostic précoce et multidisciplinaire de la maladie d'Alzheimer et des troubles apparentés. Il offre également du conseil, de l'aide à la prise en charge et du soutien aux personnes atteintes dans leur santé. Si la **Consultation psychologique pour Proches Aidants (CPA)** se trouve dans les locaux du CMEV, celle-ci est ouverte à tout-e proche aidant-e qui accompagne une personne malade, quelle que soit sa pathologie.

FAITS MARQUANTS

- > Afin de pouvoir répondre à l'augmentation du nombre de consultations, les ressources ont été adaptées, en particulier les postes de neuropsychologue, de médecin-gériatre et d'infirmière de liaison.
- > 2022 a vu le départ du D^r Pierre Guillemin, médecin-chef du service de gériatrie et réadaptation de l'HRC et médecin responsable du Centre Mémoire. Il a été remplacé par le D^r Enver Lleshi, médecin-gériatre au CMEV depuis la création du Centre.
- > Implémentation du programme « **CareMENS** » dans les centres mémoire. Ce nouveau modèle de soins vise à maintenir l'autonomie et la qualité de vie des personnes fragilisées par des troubles cognitifs débutants, dans le but de leur permettre de rester à domicile. La fréquence des déplacements pour se rendre à Rennaz pour suivre les multiples séances de traitements (cognitifs, physiothérapeutiques ou logopédiques), représente la principale difficulté pour les participants-es.

Ce programme, actuellement financé par Promotion Santé Suisse, se poursuit jusqu'en mars 2024. Pour la suite, des négociations sont en cours avec le Canton pour pérenniser cette prestation.

ACTUALITÉ

- > Des réflexions sont menées avec le Pôle Santé du Pays-d'Enhaut (PSPE) et l'engagement possible d'un-e futur-e médecin-gériatre, afin de développer une collaboration, dans le but de proposer des consultations de proximité à la population résidente.

Tél. CMEV et CPA 0219672280 / centre.memoire@rshl.ch et cpa@rshl.ch

QUELQUES CHIFFRES

- > 348 personnes suivies par le CMEV (+9%)
- > 25 patients-es ont été admis-es et suivent le programme CareMENS



ACCOMPAGNER

Soulager la souffrance de la personne malade pour améliorer sa qualité de vie, et celle de ses proches, et lui permettre de donner de la valeur au temps qui reste ; ce sont les raisons d'être des soins palliatifs. L'Equipe Mobile de Soins Palliatifs (EMSP) offre un accompagnement de qualité à tous-tes les patients-es.

« Rencontrer l'autre, c'est se reposer un peu de soi ». Alexandre Jollien

FAITS MARQUANTS

- > L'année 2022 fut celle de la formation; plusieurs collaborateurs-trices ont obtenu, entre autres, des Certificats d'études avancées (CAS), dans le but d'élargir leurs compétences ou de formaliser leurs années d'expérience.
- > Dans un contexte où les ressources en soins palliatifs sont rares, les **collaborations et les partenariats se développent**, que ce soit avec l'HRC, au travers du soutien apporté à l'Equipe Mobile intra-hospitalière de Soins Palliatifs (EMiSP), ou avec la Fondation Rive-Neuve qui elle, amène à l'EMSP des compétences de psychologues et d'infirmiers-ères en santé mentale spécialisés-es dans le domaine des soins palliatifs. Il en est de même avec l'Eglise Evangélique Réformée du canton de Vaud (EERV) qui met à disposition un aumônier.

ACTUALITÉ

- > La **collaboration avec le PSPE** a pu reprendre. A raison d'une fois par mois, notre équipe se rend à Château-d'Œx dans le but de renforcer les compétences en soins palliatifs des équipes médico-soignantes; elle se tient également à disposition pour toute situation plus complexe.
- > Une nouvelle offre sera disponible dès l'été 2023; des **séances d'hypnose** seront proposées aux patients-es qui ne peuvent plus se déplacer en cabinet. Cette approche complémentaire à la médecine allopathique permet, par exemple, une meilleure gestion de la douleur et des nausées.
- > Le **Projet de Soins Anticipé (ProSA)** a pour but d'aider les personnes atteintes de maladies chroniques et/ou dégénératives à exercer leur autonomie tout au long de leur parcours de santé. Grâce à un processus de discussion, il permet à la personne de donner une orientation à son projet de soins actuel et celui qu'il adviendra en cas de perte de discernement et/ou d'urgence vitale.

Le ProSA poursuit son développement et le Réseau dispose de personnel formé pour accompagner cette démarche. N'hésitez pas à prendre contact avec notre EMSP, même si cette prestation ne s'adresse pas uniquement aux situations palliatives mais à toute personne intéressée.

- > Le 28 septembre 2023, une **conférence sur le thème des soins palliatifs**, intitulée « Médecins traitants-es - la parole est à vous », sera organisée par l'EMSP, conjointement avec l'HRC.

Tél. 079 366 96 86 / eqmobsoinspal@rshl.ch

QUELQUES CHIFFRES

- > 427 situations suivies par l'équipe EMSP (+2.1%)



ENSEIGNER

L'un des objectifs du Dispositif DiabEst est de permettre aux personnes diabétiques de s'autonomiser dans la gestion de leur maladie. En collaboration avec le-la médecin traitant-e, des suivis sont proposés par un ou plusieurs partenaires du dispositif, favorisant ainsi l'interdisciplinarité que requiert le diabète.

FAITS MARQUANTS

- > La prise en charge des patients-es diabétiques intègre de plus en plus de technicité, tels le système en boucle fermée (closed-loop) et les pompes connectées. Les équipes relèvent également la complexité des situations rencontrées quotidiennement, avec un lien «santé-social» toujours plus présent. Ainsi, le dispositif DiabEst est amené à se réinventer sans cesse et à innover afin de répondre aux besoins des patients-es et des professionnels-les.
- > La région du Pays-d'Enhaut est touchée par l'absence de professionnels-les spécialisés-es, notamment dans le domaine de la diabétologie. De ce fait, notre équipe y tient une **consultation infirmière en diabétologie**, tous les premiers mardis du mois. Une quinzaine de patients-es adultes sont suivis-es par année, soit une trentaine de consultations. Notre infirmière peut s'appuyer sur la collaboration avec une diététicienne et une infirmière en soins de plaies, toutes deux engagées par le PSPE.

ACTUALITÉ

L'activité physique fait partie intégrante du traitement du diabète. Fortes de ce constat, nos équipes développent des actions telles que :

- > Le projet **«Je bouge en péd»** qui vise à introduire l'activité physique comme un pilier du traitement du diabète de type 1 pour les jeunes patients-es hospitalisés-es à l'HRC. Un des enjeux de ce projet est de faire comprendre le lien entre activité physique et glycémie. Si les patients-es sont abordés-es en milieu hospitalier, le but est également de faire persister la mobilisation au-delà de l'hospitalisation.
- > Le dispositif DiabEst prépare actuellement, en collaboration avec le Centre médical CIRES à Vevey, un **programme DIAfit** pour les patients-es avec un diabète de type 2. Avec un démarrage prévu à l'horizon 2024, l'objectif est de permettre aux personnes diabétiques d'initier une activité physique en étant encadrées par une équipe spécialisée pluridisciplinaire.

Adulte :

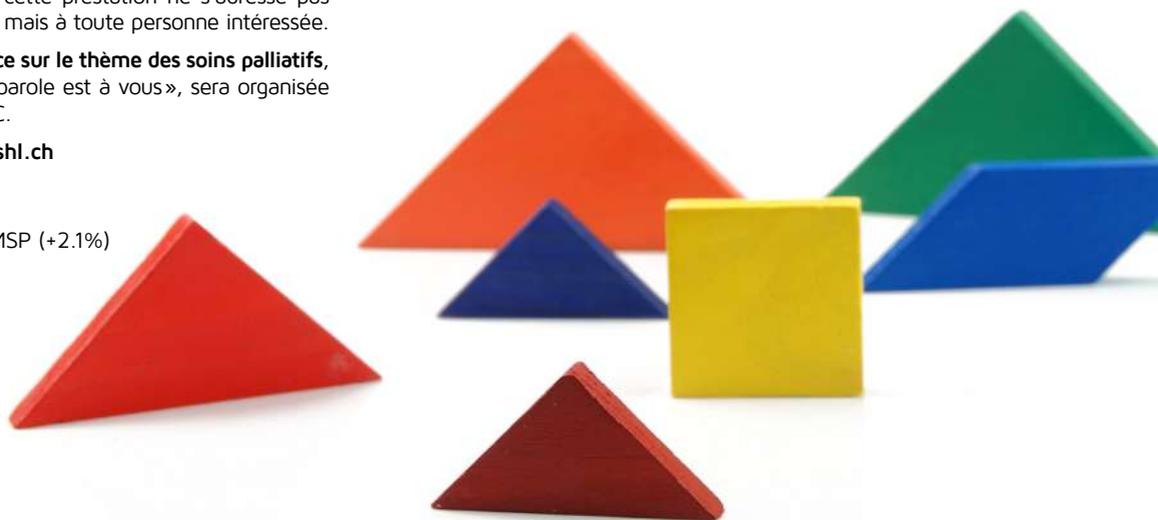
Tél. 079 865 59 34
diabest@rshl.ch

Pédiatrie :

Tél. 079 284 75 42
diabetoped@rshl.ch

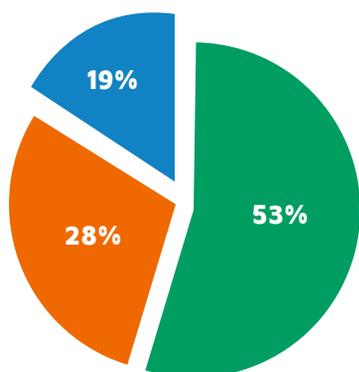
QUELQUES CHIFFRES

- > 886 patients-es suivis-es par le Dispositif DiabEst (+22%)
- > 1'798 patients-es suivis-es par nos consultations spécialisées et le Dispositif DiabEst (+11.6%)



QUELQUES AUTRES REPÈRES

LES COMPTES EN BREF



Total des produits : 7'794'179.- Montant attribué aux fonds affectés : 626'786.-
Total des charges : 7'057'426.- Montant attribué aux fonds libres : 109'966.-
Résultat total : +736'753.-

Subventions cantonales : **4'144'942.-**
Participations des membres : **2'150'022.-**
Facturation (prestations aux patients-es + personnel mis à disposition + sous-locations) : **1'499'215.-**

Les charges salariales représentent 85.9% des charges totales (yc charges salariales du personnel mis à disposition par les institutions membres). Le rapport de l'organe de révision se trouve sur notre site web, rubrique «[QUI SOMMES-NOUS?](#)».

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (AG) DU 13.10.2022

En présence d'une centaine d'invités-es, le Réseau a marqué ses 20 ans «+2» en accueillant, comme indiqué dans le billet du Président, le Dr Bertrand Kiefer, rédacteur en chef de la Revue Médicale Suisse.

Lors de l'AG, les points suivants ont été adoptés :

- > Le rapport de révision et les comptes 2021
- > Le rapport d'activité 2021
- > Les budgets 2022
- > La proposition de poursuivre la collaboration avec la Fiduciaire Gross SA pour la vérification des comptes 2022
- > L'annexe annuelle 2022 au règlement d'application fixant le calcul des cotisations
- > La nomination des membres du Comité de direction
- > La décharge du Comité de direction pour sa gestion de l'année 2021.

Neuf demandes d'adhésion ont été acceptées au 13.10.2022, dont sept émanaient d'infirmiers-ères indépendants-es et deux d'Organisations privées de Soins A Domicile (OSAD). Le RSHL compte 219 membres dont la Société Vaudoise de Médecine (SVM) qui représente les médecins installés-es.

NOTRE COMITE DE DIRECTION AU 1^{ER} JANVIER 2023

Membres du Comité de direction

M. Jean de Gautard
M^{me} Pascale Castellani
M^{me} Christine Chevalley
M^{me} Muriel Ferrara
M^{me} Caroline Gigon
M. le Dr Pierre Gubler
M. Christian Moeckli
M. Gérard Moulin

M^{me} Leila Nicod
M. le Pr Philippe Rey-Bellet
M^{me} Anne Parelle
M^{me} Audrey Bubloz
M. Vincent Matthys

Assemblée générale

M. Jean de Gautard
M. Gérard Moulin

Groupes représentés

Président
Pôle Santé du Pays-d'Enhaut
Communes du district Riviera/Pays-d'Enhaut
Communes du district d'Aigle
Etablissements psycho-sociaux médicalisés
Médecins libres praticiens
Hôpitaux somatiques
Commission régionale de soins de longue durée des districts de Monthey/St-Maurice
Soins à domicile
Secteur psychiatrique (Est)
EMS de gériatrie et psychiatrie de l'âge avancé
Membre invitée
Membre invité

Président
Vice-Président



COUP DE PROJECTEUR N°1

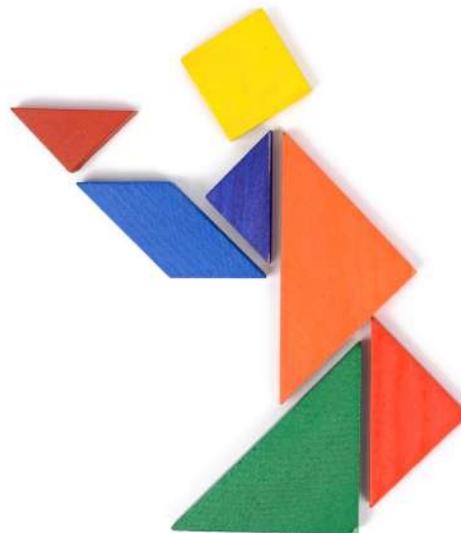
Création d'un centre régional de formation interinstitutionnel

Trois institutions - le RSHL, l'HRC et la FdN - se sont rassemblées autour d'un projet commun dans le but de développer une offre régionale de formation. Ce projet vise à promouvoir la formation continue, renforcer la culture réseau et ainsi améliorer la qualité des soins. Le traitement efficace et efficient de la «trajectoire patient» réclame l'intervention de plus en plus de prestataires de soins. Cette collaboration interprofessionnelle nécessite une plus forte mise en réseau des intervenants-es.

L'**Institut de Formation du Haut-Léman (IFHL)**, appellation choisie pour ce nouveau centre, offrira aux collaborateurs-trices des trois institutions fondatrices, à l'ensemble des partenaires du secteur «santé-social» de l'Est vaudois et du Chablais valaisan ainsi qu'au grand public, une offre de formation continue riche et diversifiée. L'IFHL fournira également des services et conseils personnalisés aux partenaires qui le souhaitent et à leurs collaborateurs-trices pour leur permettre de construire un projet de développement de carrière.

L'IFHL sera rattaché administrativement au RSHL. Ce dernier mettra en place les conditions-cadres pour assurer sa gestion.

Un catalogue de formation sera proposé dès 2024. Dans l'intervalle, les partenaires seront tenus-es informés-es de l'avancement de la mise en place du nouveau centre régional de formation.



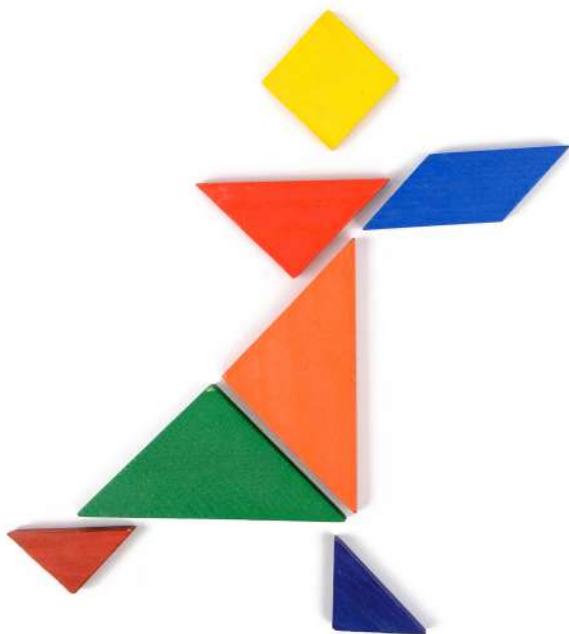
COUP DE PROJECTEUR N°2

CAS en management «Développer sa posture de cadre»

Le CAS en management, intitulé «**Développer sa posture de cadre**», a été lancé en 2019 par l'Institut et Haute École de la Santé La Source, en partenariat avec l'HRC, ASANTE SANA, le RSHL et la FdN. Une première volée d'étudiants-es a terminé la formation en mai 2021 et une 5^{ème} volée se prépare pour 2024. Ce CAS de 15 crédits ECTS s'adresse aux cadres au sein d'une institution ou d'un Réseau de Santé et vise à développer leurs compétences pour faire face aux enjeux des institutions et Réseaux Santé Vaud. Si la priorité est de pouvoir offrir cette formation aux institutions régionales, qui représentent la majorité des inscriptions, on note également un intérêt grandissant d'institutions d'autres cantons.

> 75 étudiants-es ont été certifiés-es depuis le lancement de ce CAS.

Par ailleurs, forte du succès rencontré en 2022, avec plus d'une centaine de participants-es, la «**Journée des cadres de proximité**» est reconduite le 26 septembre 2023. Cette journée de formation et de rencontre offre la possibilité aux cadres de s'ouvrir sur des approches et des outils en management leur permettant de donner du sens à leur mission et à celle des collaborateurs-trices dont ils-elles ont la responsabilité.

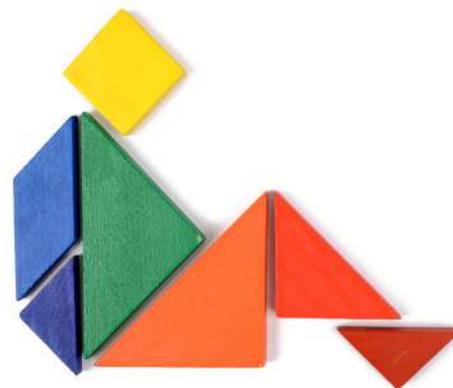


COUP DE PROJECTEUR N°3

Logements protégés

Depuis plusieurs années, le BRIO collabore activement avec deux exploitants, la Fondation Beau-Séjour et la Fondation La Passerelle Bellerine, pour évaluer et prioriser les demandes des personnes souhaitant intégrer un **logement protégé**. Ce rôle s'appuie sur ses compétences d'évaluation, d'orientation et sa connaissance large des ressources du Réseau. Les deux dernières années, le BRIO a traité près de 115 demandes.

En 2023, une convention de collaboration a également été signée avec Pro Senectute et ASANTE SANA, en lien avec l'ouverture des logements protégés «Croix Blanche» à Aigle.



COUP DE PROJECTEUR N°4

Début 2022, le service d'oncologie de l'HRC interpellait le Réseau pour soutenir un projet visant à innover dans le suivi **post-traitements oncologiques**.

L'aide apportée par le Réseau a notamment permis l'organisation d'un atelier participatif. Les patients-es et les professionnels-les ont pu exprimer les points positifs mais aussi ceux à améliorer à la suite de traitements oncologiques. Deux axes principaux de réflexion en ressortent : le renforcement de l'information et de la communication ainsi que le suivi infirmier coordonné à long terme «sur mesure».

